

Communiqué de presse

LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2011 SELON LES IFRS

Toronto, Ontario – Le 27 janvier 2012 – La Banque CIBC (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a publié aujourd'hui son information financière supplémentaire présentant les résultats financiers consolidés annuels et trimestriels non audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le 1^{er} novembre 2011, la Banque CIBC a adopté les IFRS qui ont remplacé les anciens principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada). Nos premiers états financiers consolidés intermédiaires et nos premiers états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS seront respectivement ceux du trimestre prenant fin le 31 janvier 2012 et ceux de l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012. Au moment de la présentation de l'information financière selon les IFRS au premier trimestre de 2012, nous présenterons l'information financière comparative de 2011 selon les IFRS, y compris un bilan d'ouverture consolidé préparé selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 (la date de transition).

La publication de notre information financière supplémentaire de 2011 selon les IFRS, ainsi que l'information qui suit, visent à permettre aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre l'incidence de la transition aux IFRS sur nos états financiers consolidés comparatifs de 2011. Le présent communiqué devrait être lu avec la note 32 des états financiers consolidés annuels de 2011, qui présente le bilan d'ouverture préparé selon les IFRS et comprend une description des choix et des exceptions transitoires qui ont été appliqués à la préparation de notre bilan d'ouverture en IFRS, ainsi que des différences entre les principes comptables selon le référentiel comptable antérieur et les méthodes comptables selon les IFRS qui ont donné lieu à des ajustements selon les IFRS à la date de transition.

Apercu de l'incidence de l'adoption des IFRS

Les principaux résultats financiers et les principales mesures pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 sont les suivants :

- Le résultat net applicable aux actionnaires s'est établi à 2 867 M\$ selon les IFRS, contre 3 079 M\$ selon les PCGR du Canada.
- Le résultat de base par action et le résultat dilué par action selon les IFRS se sont respectivement élevés à 6,79 \$ et 6,71 \$, comparativement à 7,32 \$ et 7,31 \$ selon les PCGR du Canada. Le résultat dilué par action ajusté selon les IFRS a été de 7,57 \$¹.
- Le coefficient d'efficacité comme présenté et le coefficient d'efficacité ajusté se sont établis respectivement à 60,2 % et 56,4 %¹.
- 1) Mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Incidence des IFRS sur les résultats financiers consolidés de 2011

L'incidence sur le résultat net consolidé applicable aux actionnaires se présente comme suit :

		Pour l'exercice clo			
En millions de dollars	31 octobre 2011	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 janvier 2011	31 octobre 2011
Résultat net selon les PCGR du Canada ¹	794 \$	808 \$	678 \$	799 \$	3 079 \$
Ajustements selon les IFRS :					
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	2	7	5	(47)	(33)
Consolidation	(4)	(19)	24	(9)	(8)
Avantages du personnel	8	16	25	25	74
Perte de valeur du goodwill	-	(203)	-	-	(203)
Instruments financiers – valeurs désignées à la juste valeur	(25)	3	16	3	(3)
Divers	(21)	(23)	16	(11)	(39)
Ajustements selon les IFRS à la date de transition :	(40)	(219)	86	(39)	(212)
Résultat net applicable aux actionnaires selon les IFRS ¹	754 \$	589 \$	764 \$	760 \$	2 867 \$

Représente le résultat net après impôt sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle, mais avant le dividende et les primes sur actions privilégiées et est désigné ci-après comme le résultat net applicable aux actionnaires.

L'incidence sur le compte de résultat consolidé résumé pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 se présente comme suit :

			Ajusten	nents selon les	IFRS à la dat	e de transition :			
En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	Consolidation	Avantages du personnel	Perte de valeur du goodwill	Instruments financiers – valeurs désignées à la juste valeur	Divers	Total des ajustements selon les IFRS à la date de	IFRS
Produit net d'intérêts	6 350 \$	140 \$	559 \$	- \$	- \$	(9) \$	22 \$	712 \$	7 062 \$
Produit autre que d'intérêts	5 899	(185)	(296)	-	-	4	(49)	(526)	5 373
Total des produits des activités ordinaires	12 249	(45)	263	-	-	(5)	(27)	186	12 435
Dotation à la provision pour pertes sur créances Charges autres que d'intérêts	841 7 350	- -	253 22	- (104)	- 203	- -	50 15	303 136	1 144 7 486
Résultat avant impôt sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle Charge d'impôt sur le résultat et	4 058	(45)	(12)	104	(203)	(5)	(92)	(253)	3 805
participations ne donnant pas le contrôle	979	(12)	(4)	30	-	(2)	(53)	(41)	938
Résultat net applicable aux actionnaires	3 079 \$	(33) \$	(8) \$	74 \$	(203) \$	(3) \$	(39) \$	(212) \$	2 867 \$

Une analyse des ajustements les plus importants apportés au résultat net applicable aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 est présentée ci-après.

Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés

Selon les IFRS, le transfert des titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) créés à partir de blocs de prêts hypothécaires à l'habitation à une fiducie soutenue par le gouvernement est comptabilisé comme une transaction d'emprunt garanti, alors qu'il était comptabilisé comme une vente selon les PCGR du Canada. En outre, selon les IFRS, la création des TACH n'est pas considérée comme une transaction à comptabiliser et, par conséquent, les TACH détenus en portefeuille qui étaient auparavant désignés à leur juste valeur selon les PCGR du Canada sont dorénavant comptabilisés dans les prêts hypothécaires à l'habitation et évalués au coût amorti selon les IFRS.

Par suite de la comptabilisation au bilan des blocs de prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents aux TACH transférés, nous avons comptabilisé un produit d'intérêts découlant des prêts hypothécaires à l'habitation et une charge d'intérêts liée au passif au titre du financement (emprunts garantis), ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 140 M\$ du produit net d'intérêts de 2011. De plus, l'intérêt sur les prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacent aux TACH détenus en portefeuille est classé dans le produit d'intérêts lié aux prêts hypothécaires plutôt que dans le produit d'intérêts lié à la garantie. La comptabilisation du produit net d'intérêts à l'égard des prêts hypothécaires à l'habitation et du passif au titre du financement est nette de l'amortissement des coûts d'octroi et des autres ajustements du coût amorti connexes conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, la comptabilisation des éléments suivants comptabilisés auparavant selon les PCGR du Canada a été éliminée :

- Le produit de la titrisation comptabilisé dans le produit autre que d'intérêts qui résultent : i) d'un profit à la vente de nouveaux transferts; et ii) des intérêts au titre de la désactualisation et des produits provenant de la vente de services.
- L'évaluation à la valeur de marché de swaps position vendeur liée à des TACH vendus et l'évaluation à la valeur de marché des TACH détenus en portefeuille comptabilisées dans le produit tiré des valeurs mobilières désignées à leur juste valeur du produit autre que d'intérêts.

La comptabilisation des prêts hypothécaires à l'habitation et du passif au titre du financement correspondant évalués au coût amorti selon les IFRS qui remplace l'évaluation à la valeur de marché des swaps position vendeur et des TACH selon les PCGR du Canada a donné lieu à une diminution de 90 M\$ du produit autre que d'intérêts au cours du premier trimestre de 2011. Cette diminution s'est produite avant que nous ayons pu mettre pleinement en œuvre notre programme de comptabilité de couverture selon les IFRS à l'égard des instruments évalués au coût amorti. La baisse après impôt de 65 M\$ ne constitue pas une perte économique, mais plutôt une différence temporelle qui se traduira par une hausse du résultat net applicable aux actionnaires à l'avenir (voir la section Éléments d'importance ci-après).

L'élimination de la comptabilisation de l'évaluation à la valeur de marché des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et la diminution de 90 M\$ précitée ont entraîné une diminution nette totale de 185 M\$ du produit autre que d'intérêts de 2011.

La diminution totale du résultat net applicable aux actionnaires relative à la comptabilisation des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés s'est établie à 45 M\$ en 2011 (diminution après impôt de 33 M\$).

Consolidation

Nous avons consolidé certaines entités ad hoc selon les IFRS qui n'étaient pas consolidées selon les PCGR du Canada, notamment CARDS II Trust et Broadway Trust, qui acquièrent des participations dans des créances sur cartes de crédit, ainsi que Crisp Trust, qui acquiert des participations dans des prêts hypothécaires à l'habitation (collectivement, les Fiducies). À la date de transition, nous avons également déconsolidé certaines autres entités ad hoc.

Selon les IFRS, nous comptabilisons un produit d'intérêts sur les créances sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires à l'habitation détenus par les Fiducies et une charge d'intérêts sur le passif au titre du financement émis par les Fiducies. En outre, nous comptabilisons des honoraires sur des comptes de cartes de crédit détenus par les Fiducies dans le produit autre que d'intérêts, et nous comptabilisons la radiation des comptes en souffrance dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ce mode de présentation diffère des PCGR du Canada, en vertu desquels nous comptabilisions ces éléments en totalité dans le produit de la titrisation du produit autre que d'intérêts. L'incidence sur le résultat net applicable aux actionnaires de 2011 reflète essentiellement les variations de la provision collective selon les IFRS (auparavant définie comme la provision générale selon les PCGR du Canada) au titre des créances sur cartes de crédit, lesquelles sont comprises dans la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En 2011, l'incidence des différences de présentation s'est traduite par une augmentation de 559 M\$ du produit net d'intérêts, une diminution de 296 M\$ du produit autre que d'intérêts, une augmentation de 253 M\$ de la dotation à la provision pour pertes sur créances et une augmentation de 22 M\$ de la charge autre que d'intérêts, ce qui a donné lieu à une baisse de 12 M\$ du résultat net applicable aux actionnaires (baisse après impôt de 8 M\$).

Avantages du personnel

Puisque nous avons adopté la méthode nouveau départ à la date de transition pour comptabiliser les pertes actuarielles nettes non amorties de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans les résultats non distribués à la date de transition, l'amortissement des pertes actuarielles nettes qui avaient été comptabilisées dans le résultat net applicable aux actionnaires en 2011 selon les PCGR du Canada a fait l'objet d'une reprise selon les IFRS. En outre, en 2011, les pertes actuarielles découlant de notre régime d'invalidité de longue durée et des avantages sociaux connexes ont été immédiatement comptabilisées dans le résultat net applicable aux actionnaires selon les IFRS, alors qu'elles étaient différées et amorties selon les PCGR du Canada.

Les autres ajustements liés aux avantages du personnel ont trait à un écart au cours de la période de comptabilisation des avantages postérieurs au départ à la retraite en soins de santé et en soins dentaires, à la baisse de l'amortissement des profits des services passés, à un écart dans l'établissement du taux de rendement prévu des actifs des régimes et à la hausse des charges découlant des modifications des régimes de retraite.

L'incidence cumulative des ajustements liés aux avantages du personnel en 2011 a été une baisse de 104 M\$ des charges autres que d'intérêts, ce qui a donné lieu à une hausse correspondante du résultat net applicable aux actionnaires (hausse après impôt de 74 M\$).

Perte de valeur du goodwill

Au cours du troisième trimestre de 2011, selon les IFRS, nous avons comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts une perte de valeur du goodwill de 203 M\$ liée à CIBC FirstCaribbean, alors qu'aucune perte de valeur du goodwill n'était comptabilisée selon les PCGR du Canada. Le test de perte de valeur du goodwill selon les IFRS diffère de celui selon les PCGR du Canada. Ce dernier a recours à un test de perte de valeur en deux étapes, alors que le test selon les IFRS se fonde sur un seul test semblable à celui de la première étape selon les PCGR du Canada. Ceci n'a aucune incidence sur les fonds propres, car le goodwill est déjà déduit des fonds propres de première catégorie.

Instruments financiers – valeurs désignées à leur juste valeur

Au moment de la transition, nous avons reclassé certains instruments financiers détenus dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, qui étaient classés dans les prêts et créances au coût amorti selon les PCGR du Canada, dans les valeurs désignées à leur juste valeur selon les IFRS. Les ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers reclassés dans les valeurs désignées à leur juste valeur ont entraîné une baisse de 5 M\$ du résultat net applicable aux actionnaires (baisse après impôt de 3 M\$).

Autres ajustements

Les autres ajustements selon les IFRS qui ont touché le résultat net applicable aux actionnaires en 2011 comprennent les éléments suivants :

- Des ajustements au produit net d'intérêts liés à la désactualisation à la valeur nominale de certains prêts à effet de levier qui étaient évalués au coût amorti selon les PCGR du Canada, mais qui ont d'abord été classés comme détenus à des fins de transaction selon les IFRS, puis reclassés dans les prêts et créances. Cet ajustement a donné lieu à une augmentation de 21 M\$ des produits des activités ordinaires.
- Une hausse de 37 M\$ des charges de personnel attribuables à : i) la comptabilisation du montant des droits à des paiements fondés sur des actions sur l'année de performance et sur la période d'acquisition des droits selon les IFRS plutôt que sur l'année de performance selon les PCGR du Canada; et ii) la comptabilisation des renonciations aux droits à des paiements fondés sur des actions sur une base estimative plutôt que lorsqu'elles sont engagées.
- Des ajustements liés à des écarts de comptabilisation pour les prêts à effet de levier et certains contrats de location-financement, ce qui a donné lieu à une réduction de 8 M\$ du produit net d'intérêts et à une augmentation de 8 M\$ des charges autres que d'intérêts.
- Des ajustements liés aux activités de rapatriement de capitaux qui ont fait diminuer de 17 M\$ les résultats avant impôt et de 20 M\$ la charge d'impôt sur le résultat, occasionnant une augmentation de 3 M\$ du résultat net applicable aux actionnaires après impôt.
- Des ajustements liés à des poursuites qui ont fait augmenter de 11 M\$ les charges autres que d'intérêts.
- La comptabilisation des programmes autogérés de fidélisation de la clientèle a entraîné une hausse de 54 M\$ du produit autre que d'intérêts et des charges autres que d'intérêts.

Les autres ajustements selon les IFRS qui n'ont pas touché le résultat net applicable aux actionnaires, mais qui ont eu une incidence sur le classement dans le compte de résultat consolidé comprennent les éléments suivants :

- La comptabilisation de l'intérêt sur les prêts douteux (désactualisation) selon les IFRS à titre de produit d'intérêts plutôt qu'à titre de réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances selon les PCGR du Canada a donné lieu à une hausse de 48 M\$ du produit net d'intérêts et à une hausse correspondante de la dotation à la provision pour pertes sur créances.
- Les produits tirés des coentreprises ont été présentés en un seul poste dans le produit autre que d'intérêts selon la méthode de la mise en équivalence selon les IFRS plutôt que sur divers postes selon la méthode de la consolidation proportionnelle selon les PCGR du Canada. Cet ajustement a donné lieu à une baisse de 27 M\$ du résultat avant impôt et de la charge d'impôt.

Indicateurs clés du rendement selon les IFRS

L'incidence des IFRS sur le résultat par action se présente comme suit :

_	P	our les trois m	ois clos le		Pour l'exercice clos le
	31 octobre 2011	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 janvier 2011	31 octobre 2011
Bénéfice de base par action comme présenté selon les PCGR du Canada	1,90 \$	1,90 \$	1,61 \$	1,92 \$	7,32 \$
Résultat de base par action comme présenté selon les IFRS	1,80	1,35	1,83	1,82	6,79
Bénéfice dilué par action comme présenté selon les PCGR du Canada	1,89 \$	1,89 \$	1,60 \$	1,92 \$	7,31 \$
Résultat dilué par action comme présenté selon les IFRS ¹	1,79	1,33	1,80	1,80	6,71
Résultat dilué par action ajusté selon les IFRS ²	1,78	1,93	1,83	2,04	7,57

¹⁾ Nos actions privilégiées de catégorie A, séries 26, 27 et 29 (les « actions privilégiées convertibles ») nous ont donné le droit de convertir ces actions en actions ordinaires de la CIBC dans des circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité publié par le BSIF en août 2011. Selon les IFRS, les actions privilégiées convertibles font partie du calcul du résultat dilué par action pour la période allant jusqu'au 17 août 2011, date à laquelle nous avons renoncé à nos droits de convertir les actions privilégiées convertibles en actions ordinaires de la CIBC, sauf si le BSIF l'exige en raison d'un événement déclencheur. Selon les PCGR du Canada, les actions privilégiées convertibles ne faisaient pas partie du calcul du résultat dilué par action au cours de cette période, étant donné que nous n'avions aucune expérience ni prévision de conversion en actions ordinaires.

Autres indicateurs clés du rendement

Les autres indicateurs clés du rendement, évalués selon les IFRS, se présentent comme suit :

			Pour les trois n	nois clos le			Pour l'exercice clos le
	31 octobre 2011		31 juillet 2011	30 avril 2011		31 janvier 2011	31 octobre 2011
Coefficient d'efficacité comme présenté	60,1	%	64,0 %	58,2	%	58,3 %	60,2 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	58,7 °	%	55,9 %	56,0	%	54,9 %	56,4 %
Rendement des capitaux propres	22,6	%	17,1 %	24,9	%	24,4 %	22,2 %
Rendement total pour les actionnaires ²	4,19	%	(9,89) %	8,52	%	(1,40) %	0,43 %
Ratio de versement des dividendes	50,1	%	64,6 %	47,7	%	47,7 %	51,7 %
Coefficient des pertes sur créances ³	0,53	%	0,53 %	0,50	%	0,49 %	0,50 %
Ratio détail/gros ^{2, 4}	77 % / 23	%	77 % / 23 %	76 % / 24	%	75 % / 25 %	77 % / 23 %

Mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Les IFRS n'ont eu aucune incidence sur cet indicateur.

Cet indicateur est calculé comme le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances (excluant le montant lié à la provision collective liée aux cartes de crédit, aux prêts personnels et aux prêts notés aux PME en souffrance depuis moins de 30 jours; aux prêts hypothécaires en souffrance depuis moins de 90 jours; et à tous les prêts aux entreprises et aux gouvernements non douteux) divisé par le total des prêts et acceptations, net de la provision pour pertes

Aux fins du calcul du ratio, Détail comprend les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la Gestion des avoirs et les Services bancaires internationaux (inclus dans le secteur Siège social et autres). Le ratio représente le capital économique attribué à ces activités à la fin de la période.

Éléments d'importance

Les éléments d'importance présentés dans le tableau ci-après ont eu une incidence sur nos résultats trimestriels de 2011 présentés conformément aux IFRS. Les notes du tableau ci-après expliquent les différences entre les éléments d'importance selon les IFRS telles qu'elles sont présentées dans le tableau et les éléments d'importance comptabilisés auparavant selon les PCGR du Canada.

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

31 octobre 2011

Cinq éléments qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence positive de 34 M\$ (6 M\$ après impôt ou une incidence de 0,01 \$ sur le résultat dilué par action ajusté), se composant de ce qui suit :

- une perte de 48 M\$ (34 M\$ après impôt, ou 0,09 \$ par action) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation¹;
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt, ou 0,02 \$ par action) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- un profit de 90 M\$ (46 M\$ après impôt, ou 0,12 \$ par action) à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires, net des charges connexes;
- une réduction de 26 M\$
 (19 M\$ après impôt, ou
 0,05 \$ par action) de la
 provision collective
 comptabilisée dans Siège
 social et autres²;
- une perte sur créances de 25 M\$ (18 M\$ après impôt, ou 0,05 \$ par action) en raison de l'abandon de certaines de nos activités à effet de levier en Europe.

31 juillet 2011

Trois éléments qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 225 M\$ (221 M\$ après impôt ou une incidence de 0,56 \$ sur le résultat dilué par action ajusté), se composant de ce qui suit :

- une perte de 14 M\$ (11 M\$ après impôt, ou 0,03 \$ par action) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation¹;
- un montant de 8 M\$ (7 M\$ après impôt, ou 0,02 \$ par action) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- une perte de valeur du goodwill de 203 M\$, ou 0,51 \$ par action³ liée à CIBC FirstCaribbean.

30 avril 2011

Trois éléments qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 5 M\$ (4 M\$ après impôt ou une incidence de 0,01 \$ sur le résultat dilué par action ajusté), se composant de ce qui suit :

- une perte de 46 M\$ (33 M\$ après impôt, ou 0,08 \$ par action) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation¹;
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt, ou 0,02 \$ par action) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- une réduction de 50 M\$
 (36 M\$ après impôt, ou 0,09 \$ par action) de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres².

31 janvier 2011

Quatre éléments qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 132 M\$ (85 M\$ après impôt ou une incidence de 0,22 \$ sur le résultat dilué par action ajusté), se composant de ce qui suit :

- une perte de 70 M\$ (50 M\$ après impôt, ou 0,12 \$ par action) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation¹;
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt, ou 0,02 \$ par action) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- un profit de 37 M\$ après impôt, ou 0,09 \$ par action à la vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon:
- une perte de 90 M\$ (65 M\$ après impôt, ou 0,17 \$ par action) liée à la volatilité de l'évaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement⁴.
- Au moment de la transition aux IFRS, la perte liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation a fait l'objet d'un ajustement par rapport aux montants préalablement présentés selon les PCGR du Canada, notamment : une augmentation de 34 M\$ (une augmentation de 24 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 octobre 2011; une diminution de 4 M\$ (une diminution de 2 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 juillet 2011; une diminution de 24 M\$ (une diminution de 17 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 janvier 2011. Les ajustements liés aux activités de crédit structuré en voie de liquidation ont surtout trait au reclassement de certains dérivés de crédit structuré de la catégorie prêts et créances à la catégorie des valeurs désignées à leur juste valeur selon les IFRS.
- 2) Le montant de la provision collective comptabilisé dans Siège social et autres comprend la provision collective liée aux cartes de crédit, aux prêts personnels et aux prêts notés aux PME en souffrance depuis moins de 30 jours; aux prêts hypothécaires en souffrance depuis moins de 90 jours; et à tous les prêts non douteux aux entreprises et aux gouvernements. La variation de la provision collective selon les IFRS présentée comme un élément d'importance est calculée sur une base comparable à la variation de la provision générale préalablement présentée comme un élément d'importance selon les PCGR du Canada. Selon les PCGR du Canada, la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 s'établissait à 14 M\$ (une réduction de 10 M\$ après impôt) et à 16 M\$ pour les trois mois clos le 30 avril 2011 (12 M\$ après impôt). La transition aux IFRS a entraîné une réduction supplémentaire de 12 M\$ (une réduction de 9 M\$ après impôt) de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et de 34 M\$ (24 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 30 avril 2011. L'ajustement pour la variation de la provision générale présenté comme un élément d'importance selon les PCGR du Canada découle de la variation de la provision collective liée aux créances sur cartes de crédit figurant au bilan selon les IFRS.
- 3) Aucune perte de valeur du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean n'a été comptabilisée selon les PCGR du Canada.
- 4) Aucune perte liée à la volatilité de l'évaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures n'a été comptabilisée selon les PCGR du Canada.

Incidence sur les résultats financiers des secteurs d'activité

Une répartition détaillée des résultats présentés selon les IFRS par secteur d'activité, pour chaque trimestre et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, figure dans notre information financière supplémentaire. L'incidence cumulative de l'adoption des IFRS sur les résultats de nos unités d'exploitation stratégiques et de l'unité Siège social et autres, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, se résume comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31octobre 2011	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion b des avoirs	Services pancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
PCGR du Canada					
Revenu net d'intérêts	5 882 \$	179 \$	732 \$	(443) \$	6 350 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 800	1 740	1 143	1 216	5 899
Revenu intersectoriel	283	(283)	-	-	-
Total des revenus	7 965	1 636	1 875	773	12 249
Dotation à (reprise sur) la provision pour					
pertes sur créances	1 072	4	32	(267)	841
Frais autres que d'intérêts	4 062	1 241	1 198	849	7 350
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et					
participations ne donnant pas le contrôle	2 831	391	645	191	4 058
Charge d'impôts et participations ne donnant					
pas le contrôle	706	112	80	81	979
Résultat net applicable aux actionnaires	2 125 \$	279 \$	565 \$	110 \$	3 079 \$
Ajustements selon les IFRS					_
Produit net d'intérêts	41 \$	- \$	10 \$	661 \$	712 \$
Produit autre que d'intérêts	39	- '	(16)	(549)	(526)
Produit des activités ordinaires intersectoriel	-	_	-	-	-
Total des produits des activités ordinaires	80	_	(6)	112	186
Dotation à la provision pour pertes sur créances	24	_	15	264	303
Charges autres que d'intérêts	(28)	_	20	144	136
Résultat avant impôt sur le résultat et	(20)		20	177	130
participations ne donnant pas le contrôle	84	-	(41)	(296)	(253)
Charge d'impôt sur le résultat et			, ,	, ,	,
participations ne donnant pas le contrôle	25	-	(18)	(48)	(41)
Résultat net applicable aux actionnaires	59 \$	- \$	(23) \$	(248) \$	(212) \$
IFRS					
Produit net d'intérêts	5 923 \$	179 \$	742 \$	218 \$	7 062 \$
Produit autre que d'intérêts	1 839	1 740	1 127	667	5 373
Produit des activités ordinaires intersectoriel	283	(283)	-	-	-
Total des produits des activités ordinaires	8 045	1 636	1 869	885	12 435
Dotation à (reprise sur) la provision pour					
pertes sur créances	1 096	4	47	(3)	1 144
Charges autres que d'intérêts	4 034	1 241	1 218	993	7 486
Résultat avant impôt sur le résultat et					
participations ne donnant pas le contrôle	2 915	391	604	(105)	3 805
Charge d'impôt sur le résultat et					
participations ne donnant pas le contrôle	731	112	62	33	938
Résultat net applicable aux actionnaires	2 184 \$	279 \$	542 \$	(138) \$	2 867 \$

L'incidence de la transition aux IFRS sur les résultats financiers de nos secteurs d'activité comprend les éléments suivants :

- L'augmentation du résultat net applicable aux actionnaires des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises reflète surtout les ajustements liés aux avantages du personnel et aux droits à des paiements fondés sur des actions de 96 M\$ (65 M\$ après impôt), nets des ajustements liés aux activités de titrisation.
- Les ajustements liés aux avantages du personnel et aux droits à des paiements fondés sur des actions ont été en grande partie contrebalancés dans Gestion des avoirs.
- La diminution du résultat net applicable aux actionnaires des Services bancaires de gros comprenait une baisse des produits tirés des activités de crédit structuré en voie de liquidation de 8 M\$ (6 M\$ après impôt), une baisse des produits tirés des baux adossés de 12 M\$ (7 M\$ après impôt), une hausse des provisions pour les questions

- judiciaires de 11 M\$ (6 M\$ après impôt), l'élimination d'un ajustement positif de l'évaluation du crédit de 13 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à des swaps position vendeur non comptabilisés selon les IFRS, nettes de l'augmentation des produits des activités ordinaires de 21 M\$ (11 M\$ après impôt) tirés des prêts à effet de levier.
- La diminution du résultat net applicable aux actionnaires de Siège social et autres comprend la perte de valeur du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean s'établissant à 203 M\$ et les ajustements liés aux activités de titrisation et à la consolidation totalisant 25 M\$ (18 M\$ après impôt).

Incidence sur les capitaux propres

	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	1 ^{er} novembre
En millions de dollars, au	2011	2011	2011	2011	2010
PCGR du Canada					
Actions privilégiées	2 756 \$	2 756 \$	3 156 \$	3 156 \$	3 156 \$
Actions ordinaires	7 376	7 254	7 116	6 951	6 804
Surplus d'apport	90	89	90	96	96
Bénéfices non répartis	7 605	7 208	6 801	6 509	6 095
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(487)	(589)	(721)	(535)	(361)
Total des capitaux propres applicables					
aux actionnaires	17 340 \$	16 718 \$	16 442 \$	16 177 \$	15 790 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ¹	164	156	156	163	168
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires					
et participations ne donnant pas le contrôle	17 504 \$	16 874 \$	16 598 \$	16 340 \$	15 958 \$
Ajustements selon les IFRS					
Actions privilégiées	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Actions ordinaires	-	-	-	-	-
Surplus d'apport	3	2	-	2	2
Résultats non distribués	(2 148)	(2 108)	(1 890)	(1 976)	(1 938)
Cumul des autres éléments du résultat global	732	841	790	776	777
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	(1 413) \$	(1 265) \$	(1 100) \$	(1 198) \$	(1 159) \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
comprises dans les capitaux propres ¹	-	-	1	-	-
Total des capitaux propres	(1 413) \$	(1 265) \$	(1 099) \$	(1 198) \$	(1 159) \$
IFRS					
Actions privilégiées	2 756 \$	2 756 \$	3 156 \$	3 156 \$	3 156 \$
Actions ordinaires	7 376	7 254	7 116	6 951	6 804
Surplus d'apport	93	91	90	98	98
Résultats non distribués	5 457	5 100	4 911	4 533	4 157
Cumul des autres éléments du résultat global	245	252	69	241	416
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	15 927 \$	15 453 \$	15 342 \$	14 979 \$	14 631 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
comprises dans les capitaux propres ¹	164	156	157	163	168
Total des capitaux propres	16 091 \$	15 609 \$	15 499 \$	15 142 \$	14 799 \$

Selon les PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle sont classées séparément des capitaux propres, mais figurent dans le total des capitaux propres selon les IFRS. Cet ajustement au titre du reclassement n'a eu aucune incidence sur l'actif net consolidé.

Les ajustements aux résultats non distribués apportés du premier au quatrième trimestre de 2011 étaient attribuables à des variations dans les montants des résultats non distribués du bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et à des variations du résultat net de chaque trimestre, tel qu'il est décrit précédemment.

Les ajustements liés au cumul des autres éléments du résultat global s'expliquent surtout par le choix transitoire de comptabiliser le montant cumulé de 575 M\$ au titre des ajustements liés aux différences de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global au 1er novembre 2010 selon les PCGR du Canada dans les résultats non distribués selon les IFRS, ainsi que par l'évaluation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente privés évalués à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global selon les IFRS.

Incidence sur les fonds propres réglementaires et sur les autres ratios

En vertu des lignes directrices en matière de suffisance du capital publiées par le BSIF, les institutions financières peuvent choisir d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS sur leurs fonds propres réglementaires. Nous avons décidé de nous prévaloir de ce choix et nous appliquerons progressivement l'incidence de la transition aux IFRS sur les fonds propres de première catégorie de façon linéaire sur une période s'échelonnant sur cinq trimestres à compter du premier trimestre de 2012. Avant l'incidence de la ligne directrice du BSIF relative à la dispense transitoire, la transition aux IFRS a réduit les fonds propres de première catégorie et le ratio des fonds propres de première catégorie au 1^{er} novembre 2011, respectivement de 1,4 G\$ et de 119 points de base. Conformément à la ligne directrice, nous appliquerons progressivement 1,37 G\$ de cette incidence négative sur les fonds propres de première catégorie de façon linéaire, de manière à obtenir une dispense pour 80 % du montant au 31 janvier 2012, 60 % au 30 avril 2012, 40 % au 31 juillet 2012 et 20 % au 31 octobre 2012.

La transition aux IFRS a entraîné la hausse de notre ratio actif/fonds propres, qui est passé de 16,0 fois au 31 octobre 2011 selon les PCGR du Canada à 18,5 fois au 1er novembre 2011 selon les IFRS, avant l'incidence de la ligne directrice du BSIF relative à la dispense transitoire. L'application des lignes directrices transitoires du BSIF, qui excluent les prêts hypothécaires qui sont comptabilisés au bilan consolidé relativement à des transactions de titrisation effectuées avant le 31 mars 2010 en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC), a fait baisser le ratio actif/fonds propres pro forma au 1er novembre 2011 à 17,3 fois, tandis que l'incidence de la totalité du montant de la dispense de 1,37 G\$ des fonds propres de première catégorie au 1er novembre 2011 a réduit davantage le ratio actif/fonds propres au 1^{er} novembre 2011 à 16,2 fois.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Les mesures non conformes aux PCGR décrites ci-après sont celles ayant été utilisées dans le présent communiqué de presse :

Produit net d'intérêts, base d'imposition équivalente

Nous évaluons le produit net d'intérêts d'après un montant équivalent avant impôt. Pour arriver au montant de la base d'imposition équivalente (BIE), nous majorons le résultat exonéré d'impôt gagné sur certaines valeurs jusqu'au montant équivalent qui aurait été imposable selon le taux d'imposition prévu par la loi. Entre-temps, l'écriture correspondante est enregistrée dans la charge d'impôt. Cette mesure permet de mieux comparer le produit net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôt. Le produit net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité ajusté et le produit de négociation (BIE). Nous sommes d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, de sorte que les utilisateurs de notre information financière peuvent effectuer des comparaisons plus facilement.

Mesures ajustées

Nous avons recours aux mesures ajustées suivantes pour évaluer le rendement de nos activités. Selon nous, ces mesures permettent davantage d'uniformité et une meilleure comparaison entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques. De plus, certains analystes se servent de ces mesures pour formuler leurs prévisions des bénéfices. La présentation de ces mesures peut faciliter leur analyse.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et de certains autres éléments notés dans le tableau ci-après.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons le produit des activités ordinaires et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Nous ajustons également le produit net d'intérêts pour le ramener au montant de la base d'imposition équivalente (pour plus de précisions, voir ci-dessus).

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée :

						ı ————
	_			Aux dates indiq	Aux dat indiquées ou po l'exercice clos	
En millions de dollars, sauf les données sur les actions		31 octobre 2011	31 juillet 2011	30 avril 2011	31 janvier 2011	31 octobre 2011
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net applicable aux actionnaires						
comme présenté		754 \$	589 \$	764 \$	760 \$	2 867 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées		(38)	(55)	(42)	(42)	(177)
		716	534	722	718	2 690
Ajouter : dividendes sur actions privilégiées convertibles		2	12	12	12	38
Résultat net applicable aux actions ordinaires diluées comme présenté	Α	718	546	734	730	2 728
Éléments d'ajustement :	A	/10	340	/ 34	/30	2 /20
Incidence après impôt des éléments d'importance ²		(6)	221	4	85	304
Primes sur actions privilégiées		-	12	-	-	12
Dividendes sur actions privilégiées convertibles		(2)	(12)	(12)	(12)	(38)
Résultat net ajusté applicable aux actions	В	710 +	767 +	726 #	002 #	2.006 #
ordinaires diluées ¹	В	710 \$	767 \$	726 \$	803 \$	3 006 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers), comme présenté						
Annulation de l'incidence des actions privilégiées	С	401 972	410 185	407 957	406 446	406 696
convertibles (en milliers)		(2 235)	(12 145)	(11 591)	(12 258)	(9 609)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées		,	,	,	,	
en circulation (en milliers), ajusté ¹	D	399 737	398 040	396 366	394 188	397 087
Résultat dilué par action comme présenté	A/C	1,79 \$	1,33 \$	1,80 \$	1,80 \$	6,71 \$
Résultat dilué par action ajusté ¹	B/D	1,78	1,93	1,83	2,04	7,57
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté						
Total des produits des activités ordinaires						
comme présenté	E	3 195 \$	3 131 \$	3 015 \$	3 094 \$	12 435 \$
Éléments d'ajustement :						
Incidence avant impôt des éléments d'importance ²		(105)	(3)	26	103	21
BIE		56	49	45	39	189
Total des produits des activités ordinaires ajusté ¹	F	3 146 \$	3 177 \$	3 086 \$	3 236 \$	12 645 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	G	1 920 \$	2 005 \$	1 756 \$	1 805 \$	7 486 \$
Éléments d'ajustement :						
Incidence avant impôt des éléments d'importance ²		(72)	(228)	(29)	(29)	(358)
Charges autres que d'intérêts ajustées ¹	н	1 848 \$	1 777 \$	1 727 \$	1 776 \$	7 128 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	G/E	60,1 %	64,0 %	58,2 %	58,3 %	60,2 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	H/F	58,7 %	55,9 %	56,0 %	54,9 %	56,4 %

Mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de précisions, voir la section Éléments d'importance.

Les investisseurs et les analystes peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de Geoff Weiss, vice-président, Relations avec les investisseurs, au 416 980-5093. Les médias sont priés de s'adresser à Kevin Dove, premier directeur, Communications externes et relations avec les médias, au 416 980-8835, ou à Mary Lou Frazer, première directrice, Communications financières et Communications avec les investisseurs, au 416 980-4111. L'information figurant ci-après fait partie du présent communiqué de presse.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent communiqué de presse, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour 2012 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits des activités ordinaires que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés; notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.